

d'autant plus répréhensible qu'il s'agit ici d'un ordre de choses au sujet duquel courir volontairement un risque, c'est mettre le risque contre soi, n'est-il pas, disons-nous, de la dernière imprudence de persister à ne pas entendre sa voix, de s'obstiner dans le danger signalé ou de s'en approcher, malgré ses avertissements, comme le papillon fait de la flamme, pour s'y brûler les ailes de l'âme ? Poser cette question, n'est-ce pas la résoudre, quand on consulte les simples leçons de l'expérience ?

Or, qu'il y ait danger d'appartenir nommément à l'Ordre indépendant des Forestiers, c'est ce que déclarent très nettement les directions épiscopales basées sur les enseignements pontificaux. Et on le comprendra à merveille quand on aura lu l'article suivant que nous croyons devoir reproduire *in extenso* du " Tri-fluvien " du 13 septembre courant :

Le 20 avril 1884, Léon XIII publiait son admirable Encyclique *Humanum genus* dans laquelle il mettait le monde catholique en garde contre les séductions et les dangers de la franc-maçonnerie, dont il indiquait le caractère, le but et les moyens. Au nombre de ces derniers, il mettait l'établissement de sociétés déguisées qui lui servaient de coopératrices et de satellites. Qu'on nous permette de faire du document pontifical de larges extraits :

Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la franc-maçonnerie, qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent. Et quoique à présent elles aient l'apparence de ne pas aimer à demeurer cachées ; quoiqu'elles tiennent des réunions en plein jour et sous les yeux de tous ; quoiqu'elles publient leurs journaux, toutefois, si l'on va au fond des choses, on voit bien qu'elles appartiennent à la famille des sociétés clandestines et qu'elles en gardent les allures. Il y a, en effet, chez elles des espèces de mystères que leur constitution interdit avec le plus grand soin de divulguer non seulement aux personnes du dehors, mais même à bon nombre de leurs adeptes. A cette catégorie appartiennent les conseils intimes et suprêmes, les noms des chefs principaux, certaines réunions plus occultes et intérieures ; de même encore les décisions prises, avec les moyens et les agents d'exécution. A cette loi du secret concourent merveilleusement la division faite entre les associés, des droits, des offices et des charges, la distinction hiérarchique soigneusement organisée des ordres et des degrés, et la discipline sévère à laquelle tous sont soumis. La plupart du temps, ceux qui sollicitent l'initiation doivent promettre, bien plus, ils doivent faire le serment solennel de ne jamais révéler à personne, à aucun moment, d'aucune manière, les noms des associés, les notes caractéristiques et les doctrines de la société. C'est ainsi que, sous des apparences mensongères et en faisant de la dissimulation une règle constante de conduite, comme autrefois les manichéens, les francs-maçons n'èpargnent aucun effort pour se cacher et n'avoient d'autres témoins que leurs complices.

Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes réunis ensemble pour cultiver les sciences. *Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple.* A les en croire, leur but unique est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. *Mais à supposer que ces intentions fussent sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs dessein* .....

Or, les fruits produits par la secte maçonnique sont pernicieux et des plus amers. Voici, en effet, ce qui résulte de ce que Nous avons précédemment indiqué, et cette conclusion nous livre le dernier mot de ses desseins. *Il s'agit pour les francs-maçons — et tous leurs efforts tendent à ce but — il s'agit de détruire de fond en comble toute la*